



Journée Citoyenne 1 + 1 + 1 + Tous ceux qui le veulent !

Une nouvelle journée citoyenne vous a été proposée pour entretenir le chemin du tour de ville. Un premier travail d'élagage a déjà été réalisé, mais l'ampleur de la tâche nous oblige à renouveler l'opération. Cette fois-ci 1 seul habitant nous a rejoint, alors nous avons dans l'idée que la progression ne peut être que positive :-)
Il s'agit de rendre le village agréable pour tous alors venez participer !
C'est pour vous, vos enfants !



Nous vous proposerons de nouvelles dates d'actions collectives.

Panneaux de sécurisation

Des panneaux ont été placés à côté des balançoires pour indiquer que les enfants qui jouent sont placés sous la responsabilité de leur parents ! A vous de jouer.



Action citoyenne pour la réhabilitation du **tour de ville** :

Samedi 3 Février, nous avons collectivement œuvrés pour la délimitation du tour de ville en plantant des poteaux. Un grand merci à ceux qui ont donné quelques heures de leur temps pour le bien de la collectivité.

VOTE DU BUDGET

Vous avez reçu avec la précédente gazette le bilan financier de notre commune. La nouvelle année engendre un nouveau budget ! Les conseillers municipaux seront appliqués à réfléchir à la meilleure répartition du budget de notre commune et ce comme les années précédentes ! Sécurité, aménagement du village ! Nous avons des idées mais les vôtres peuvent aussi nous aider.

VIE LOCALE

Départs et arrivées dans le village

Nous souhaitons rajouter une rubrique concernant les arrivées et les départs au sein de notre commune. Quand pensez-vous ?

PARTAGEONS

Bientôt notre village aura son site internet en plus de sa page Facebook. Et oui nous essayons de communiquer largement mais nous n'avons pas encore ouvert le site, ce sera bientôt le cas. Si vous avez des idées de thèmes dites le nous !

CONTACTEZ-NOUS

Votre équipe municipale pour vous servir : Arnaud

COQUART - Maire 06.82.68.87.63

Didier DAUMONT - 1er Adjoint 06.10.46.46.09

Eric LE DIVENAH - 2ème Adjoint 06.03.13.78.95

Sandrine LEPAGE - Secrétaire 03.22.37.46.50

mairie.beaufortensantere@wanadoo.fr

Horaires de la mairie : **les mardis de 16h à 17h30**
et les samedis de 9h30 à 11h30.



La Journée Défense et Citoyenneté (JDC), c'est quoi ?

Une journée, obligatoire pour les jeunes de 16 à 25 ans, qui permet de rappeler à chacun que notre liberté a un prix. C'est aussi une occasion unique de découvrir l'univers militaire et ses multiples métiers. En règle générale, la Journée Défense et Citoyenneté dure 7h30.

Après la journée défense et citoyenneté (JDC), un certificat individuel de participation à la JDC est remis, justificatif indispensable pour passer un diplôme français.



SERVICE INTERMINISTÉRIEL DE DÉFENSE ET DE PROTECTION CIVILES (SIDPC)

Dans le domaine de la défense et de la protection civiles, l'État est le garant de la cohérence des actions au plan national, et à ce titre :

- il définit la doctrine et coordonne les moyens
- il évalue l'état de la préparation aux risques
- il veille à la mise en œuvre des moyens d'information et d'alerte des populations
- il élabore des plans ORSEC.

Outre les services de l'État, concourent à l'accomplissement de ces missions :

- les forces de l'ordre
- les sapeurs pompiers
- les communes
- les associations agréées
- les organismes publics exerçant des missions se rapportant à la protection des populations ou au maintien de la continuité de la vie nationale

L'organisation des missions de défense et de protection civiles relève, à la préfecture de la Somme, du service interministériel de défense et de protection civiles (SIDPC).

Ce service, sous l'autorité du préfet, a la charge de la coordination des actions interministérielles visant la défense et la protection civiles dans le département.

La défense civile concourt à :

- la défense des intérêts vitaux du pays
- la continuité de la vie publique et civile

La protection civile recouvre quant à elle :

- la protection des populations en cas de crise majeure
- la prévention des risques majeurs, l'information préventive des populations, l'élaboration des plans communaux de sauvegarde
- la coordination et le commandement des secours et des moyens engagés.

Préfecture de la Somme Direction des sécurités SIDPC 51, rue de la République 80020 AMIENS Cedex 9	Tél : 03 22 97 80 08 Fax : 03 22 97 80 37 Mail : pref-defense-protection-civile@somme.gouv.fr
--	---



point-justice
informer, orienter, aider

Qu'est ce que le SIDPC ?

Nous continuons d'embellir le village !

Nous sommes toujours à l'écoute de vos propositions, nous attendons vos idées

#boiteàidées #boiteauxlettres #facebook #mail